

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE971

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 31

A la fin de l'alinéa 17,

supprimer les mots :

« , tel que ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.